



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°19/2021

En séance du 13 octobre 2021 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION SOCIAL ET FORMATION (Présidente : Patricia Gabioud)

APAJ - Association des parents d'accueil de jour	Suite à la nouvelle directive cantonale sur la valorisation salariale du domaine de l'accueil de jour, le Conseil accepte l'augmentation de la subvention communale de Fr. 0.35/heure.
Label "Commune en santé"	Le Conseil se montre favorable à entamer le processus de labellisation "Commune en santé" qui permet d'inventorier et de développer les mesures de promotion de la santé.

2. DIVERS

Demande de bois de concession	Le Conseil accepte la demande de bois de concession de Justin et Mélissa Coppey pour la rénovation de leur habitation à Somlaproz.
Antenne radio à l'Arpalle de La Fouly	Le Conseil valide la mise à l'enquête de l'installation d'une antenne radio pour les pompiers au sommet du télésiège de Télélafouly.
Service forestier - nomination	Le Conseil procède à la nomination de M. Baptiste Formaz en tant que forestier-bûcheron dès le 1 ^{er} décembre 2021.
Demande de fermeture de route - essais automobiles	Le Conseil accepte la demande de Mme Sarah Lattion pour la fermeture de l'ancienne route de Champex, avant le village de Prassurny, pour des essais automobiles en vue du Rallye du Valais, le mercredi 20 octobre 2021, de 8h à 16h.
Somlaproz - arrêt de bus	Le Conseil adjuge les travaux aux différentes entreprises.
Prassurny - gestion des eaux pluviales	Le Conseil attribue le mandat d'étude de planification de la gestion des eaux pluviales à la société Hydrocosmos SA pour un montant de Fr. 9'356.75 HT.
Fanfare Echo d'Orny - création d'un film	Le Conseil accepte de soutenir la réalisation du film "Cauchemar en fanfare" de Anthony Crettex, par un appui financier de Fr. 500.-.
Inventaire du patrimoine bâti	Après analyse des offres, le Conseil attribue le mandat pour l'inventaire du patrimoine bâti au bureau Nomad architectes Valais Sàrl pour un montant de Fr. 125'145.-.
Assemblée générale des guides du Bas-Valais	Le Conseil accepte d'offrir l'apéritif pour l'assemblée qui aura lieu à Reppaz le 24 octobre 2021.

Séance levée à 18h10

Orsières, le 14 octobre 2021

L'Administration communale